

Fondation nationale des sciences politiques
Conseil d'administration du 24 avril 2024

RÉSOLUTION N°1

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION CHARGÉE DE PRÉPARER
LA PROPOSITION FAITE AUX DEUX CONSEILS
EN VUE DE LA NOMINATION, RESPECTIVEMENT,
D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR DE LA FONDATION
ET D'UN NOUVEAU DIRECTEUR DE L'INSTITUT**

Le Conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques,

Vu l'article 27 de l'annexe au décret n°2015-1829 du 29 décembre 2015 portant approbation des statuts de la Fondation nationale des sciences politiques.

Désigne :

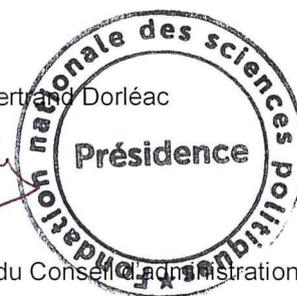
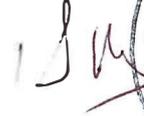
Sur présentation de la Présidente de la Fondation nationale des sciences politiques, en tant que personnalités qualifiées au sein de la commission de proposition chargée de préparer la proposition faite au conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques et au conseil de l'Institut d'études politiques de Paris en vue de la nomination, respectivement, d'un nouvel administrateur de la Fondation et d'un nouveau directeur de l'Institut (« Commission de proposition ») :

- Monsieur Xavier Chéreau
- Madame Danièle Hervieu-Léger

Il est précisé que ces personnalités ont préalablement accepté de siéger au sein de la Commission de proposition.

Le Conseil d'administration a adopté cette résolution à la majorité des membres présents ou représentés.

Laurence Bertrand Dorléac



Présidente du Conseil d'administration de la FNSP

RESOLUTION N°2 RECTIFIEE
DESIGNATION DE TROIS MEMBRES DU
COMITE DES DONS

Le Conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques,

Vu l'article L. 758-1 du code de l'éducation,

Vu les articles 1er, 20 et 21 de l'annexe au décret n° 2015-1829 du 29 décembre 2015 portant approbation des statuts de la Fondation nationale des sciences politiques,

Vu l'article 26 du règlement intérieur de la Fondation nationale des sciences politiques,

Vu la charte relative à l'acceptation des financements privés, notamment son article 5,

Désigne :

En tant que membres du comité des dons :

- un membre du conseil d'administration de la FNSP : Sébastien Pimont, élu le 24 avril 2024 ;
- les personnalités qualifiées extérieures suivantes sur proposition de l'Administrateur provisoire :
 - o Mme Laurence Engel, présidente de la Bibliothèque nationale de France, désignée pour un nouveau mandat à compter du 11 mai 2024 ;
 - o M. Pierre Sellal, président de la Fondation de France, désigné pour un nouveau mandat à compter du 11 mai 2024.

Les membres du comité des dons autres que le membre de droit exercent leur mandat pendant la durée de trois (3) ans mentionnée à l'article 5-1 de la charte.

En tant que de besoin, il est rappelé que le comité des dons est également composé :

- du président du conseil scientifique de l'Institut d'études politiques de Paris, membre de droit : M. Didier Demazière, président *ad interim* ;
- d'un représentant des étudiants, pour la durée de son mandat, désigné par l'Administrateur : Mme Cloé Artaut ;
- et de M. Pascal Demurger, président de la MAIF, désigné le 8 juillet 2022 pour un mandat de trois ans.

Le Conseil d'administration a adopté cette résolution avec 22 voix pour ; 1 voix contre et 2 abstentions des membres présents ou représentés.

Laurence Bertrand Dorléac



Présidente du Conseil d'administration de la FNSP